

Infos Municipales

Compte-rendu du Conseil Municipal

Voici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 30 mars 2012.

I - FINANCES

1.1 - Vote des taux des contributions directes

Avant le vote du budget primitif, il convient de fixer le taux des contributions directes.

Compte tenu des bases d'impositions prévisionnelles pour 2012 et en appliquant les taux votés en 2011, le produit fiscal serait de 395 518 €.

Suite au débat d'orientation budgétaire et pour permettre l'équilibre du budget 2012, il est proposé une augmentation de 2 % sur les taux des taxes d'habitation et foncier bâti.

Taxes	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'Habitation	8.88 %	9.05 %
Taxe Foncière P.B	17.63 %	17.98 %
Taxe Foncière P.N.B.	57.84 %	57.84 %

- pour 2012 les taux figurant au tableau ci-dessus représentent un produit fiscal de 402 249 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

1.2. - Vote du budget primitif 2012

Après examen des documents de travail le budget proposé est adopté à l'unanimité.

1.3 Vote propositions subventions 2012

Le Maire soumet les propositions suivantes

1) - FRAPNA 100 €

- Amicale des Donneurs de Sang
Burcin Chabons Oyeu 2 100 €
- Batterie Fanfare de CHABONS 152 €
- FNACA Comité Local de Chabons 76 €
- Comité des Fêtes de Chabons 1 500 €
- Art'Anim Chabons 4 000 €
- Coopérative maternelle 76 €
- Coopérative primaire 228 €

2) Dans le cadre du contrat d'association avec l'Ecole Privée le Tulipier le montant de la participation à verser à l'OGEC pour l'année 2012 s'élève à 9 102 €

3) La subvention annuelle versée au Sou des Ecoles comprend deux parties :

- une somme allouée au titre du projet pédagogique annuel présenté par l'école publique et au prorata des effectifs scolaires, soit pour 2012, 5 400 €
- une somme fixe au bénéfice du Sou des Ecoles pour son action propre auprès de l'école publique, soit pour 2012, 228 €

Proposition adoptée par 14 voix pour, 1 abstention.

4) Il est proposé de fixer la somme attribuée au C.C.A.S. pour 2012 à 2 800 €.

Proposition adoptée à l'unanimité

II - PERSONNEL

Le Maire rappelle que l'assemblée a autorisé le recrutement d'agents contractuels à temps non complet, pour assurer les services scolaires et péri scolaires du 5/09/2011 au 5/07/2012.

Compte tenu de l'évolution des besoins des services scolaires et périscolaires, il convient d'augmenter le temps d'intervention d'un des agents contractuels :

CDD (passage de 24 H 30 à 30 H 30 par semaine scolaire)

Proposition adoptée à l'unanimité

Infos Municipales

III - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Approbation du compte annuel de Territoires 38

Le Maire rappelle que la commune de Chabons a décidé pour les travaux d'extension du groupe scolaire de confier la maîtrise d'ouvrage à Territoires 38.

Il rappelle également le montant de l'enveloppe 1 520 000 € TTC affecté à cette opération .

Le mandataire est tenu de présenter chaque année un rapport annuel soumis à l'approbation du conseil municipal tant sur l'avancée du projet que sur le bilan de l'équilibre financier.

Le bilan de l'année 2011 de Territoires 38 a été transmis à chaque élu.

Proposition adoptée par 13 voix pour, 2 abstentions.

IV - INTERCOMMUNALITE

Le Maire a transmis les réponses aux questions posées à la CCBE, selon le débat il convient d'y apporter encore quelques compléments d'informations.

V - COMPTE RENDU DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Le Maire

La Poste : le Maire souligne l'augmentation des journées de fermeture du bureau de poste de Chabons. Une diminution de l'amplitude horaire hebdomadaire est d'ailleurs annoncée officiellement.

La Direction départementale de la Poste souhaiterait faire le point sur le bureau de Chabons.

1er adjoint

S.I.T.C.O.M. : la nouvelle usine de Penol pour le tri des ordures ménagères va prochainement ouvrir ses portes, avec un retraitement de nos déchets, ceci explique en partie la hausse des cotisations.

Ecole publique : Le transfert de la cantine et de la garderie à partir des vacances de printemps est en cours d'organisation. Une rencontre avec le L.E.A.P. pour finaliser la partie restauration est prévue. Une mise à disposition d'une partie du personnel de la cantine et de matériel (vaisselle ...) sera sans doute nécessaire.

Pour la garderie, une salle de classe et une partie des locaux de la maternelle seront utilisés.

Pour le transport au L.E.A.P., la commission finances a étudié les 4 propositions commerciales et le choix se porterait entre 2, la commission finances se réunira pour choisir la mieux disante.

Ecole le Tulipier : La directrice nous a fait part de la mise en place à l'essai d'une garderie et d'un accueil étude pour la rentrée de septembre 2012.

Cette décision aura des conséquences sur notre propre organisation de l'accueil périscolaire (notamment pour le personnel)

Il a été rapporté la lettre de l'académie annonçant le retrait d'un poste sur l'école du Tulipier pour la rentrée prochaine.

Subventions aux associations proposant une activité aux – de 18 ans : la commission des finances propose que les associations soient toutes subventionnées sur la base de 25 € par adhérent chabonnais de -18 ans.

2e adjoint

Forains : La commission finances propose la mise en place d'une tarification par catégorie pour les forains, ces derniers seront classés en 4 catégories et se verront appliquer

Infos Municipales

une tarification distincte pour le droit de place. Ces tarifications seront soumises au vote au prochain conseil municipal.

Déneigement : La commission finances a examiné le projet de mise en place d'un marché à procédure adaptée pour la prochaine saison de déneigement, il est demandé à la commission voirie d'élaborer un cahier des charges et des courriers vont être envoyés aux possibles candidats.

Consommation électrique : La commission finances a étudié le bilan annuel des consommations de la commune, il a été décidé d'approfondir avec un rendez-vous fixé avec EDF.

3e adjoint

Zone Rossatière : L'assainissement sera fait en fin de semaine et les travaux sont conformes aux attentes.

Extension du groupe scolaire :

Les travaux avancent dans le rythme et la question du parvis a été réglée par la commission bâtiments avec un maintien des barrières au vu de la sécurité.

Il a été confirmé que les parkings handicapés seront faits après l'enlèvement des préfabriqués par le Conseil Général.

Programme voirie : Un rendez-vous a été fixé pour les travaux de voirie avec le technicien de la D.D.T.

Conseiller délégué cadre de vie

Assemblée Générale de l'U.C.A.C. : La réunion de l'U.C.A.C. (commerçant/artisan) s'est bien déroulée avec la confirmation de l'animation de Noël sous les halles pour le 16/12/2012. Le bureau de l'association a été renouvelé.

Conseiller délégué à l'environnement

Une construction non autorisée n'a toujours pas été démolie, malgré l'engagement du pétitionnaire.

Conseillère déléguée à la culture

Commission culture : Lors de sa dernière réunion, la commission a accueilli un nouveau membre en la personne de M. Roubaud. La programmation d'Art'Anim - Artscéniés et p'tites bretelles est en cours, le premier bilan est bon, les taux de fréquentation sont élevés.

Ciné Passion : Les autorisations pour notre commune étant validées les projections vont pouvoir reprendre dès le 24 avril.

Ticket Culture : Le spectacle prévu aura finalement lieu vendredi 2 et non samedi 3 novembre afin de ne pas proposer une soirée Ticket culture à Chabons en même temps que le concert d'Amitié et chansons

Les journées du patrimoine ont été fixées cette année les 15 et 16 septembre. De plus, M. DE VIRIEU organise à Pupetières une Fête des Fleurs les 22 et 23 septembre à laquelle la commission culture souhaiterait s'associer.

Bibliothèque : Le service Lecture Publique de Bièvre Est a donné son avis : les livres « désherbés » peuvent être déposés à la bibliothèque informelle ou donnés (à des associations par exemple).

L'opération d'informatisation est toujours en cours.

La commission Lecture Publique de Bièvre Est propose des subventions pour permettre des animations autour du livre. Nous pourrions solliciter cette subvention afin de permettre en bibliothèque des animations destinées au Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.). Le projet est en cours de finalisation.
